

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 14293 Numéro SIREN : 352 033 914 Nom ou dénomination : MC2I
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2021 sous le numéro de dépôt 61520

MC2I GROUPE

51 rue François 1er
75008 PARIS 08

COMPTES ANNUELS
Arrêtés au 31/12/2020



ACOFI

ASSISTANCE COMPTABLE ET FIDUCIAIRE



Sommaire

Rapport de Présentation	2
Bilan	4
ACTIF	4
<i>Actif immobilisé</i>	<i>4</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>4</i>
PASSIF	5
<i>Capitaux Propres</i>	<i>5</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>5</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>5</i>
Compte de résultat	7
Annexes aux comptes annuels	10
PREAMBULE	10
REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	11
<i>Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)</i>	<i>11</i>
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	12
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	14
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	15
AUTRES INFORMATIONS	16
DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE	17
Soldes intermédiaires de gestion	19
Bilan détaillé	22
ACTIF	22
<i>Actif immobilisé</i>	<i>22</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>22</i>
PASSIF	24
<i>Capitaux Propres</i>	<i>24</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>24</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>24</i>
Compte de résultat détaillé	27
Documents fiscaux	32
Intégration fiscale	63

MC2I GROUPE

Rapport de présentation

Rapport de Présentation

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de MC2I GROUPE pour l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	49 182 105,49 Euros
----------------	---------------------

Chiffre d'affaires	93 783 242,87 Euros
--------------------	---------------------

Résultat net comptable	7 616 505,81 Euros
------------------------	--------------------

Ceux-ci sont soumis au contrôle légal du commissaire aux comptes de l'entité.

Fait à CRETEIL Cedex

Le

Signature

Cabinet ACOFI Créteil

MC2I GROUPE

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	94 303	75 143	19 160		19 160
Fonds commercial	492 437		492 437	492 437	
Autres immobilisations incorporelles	1 906	1 906		19 950	- 19 950
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	803 745	344 707	459 038	559 506	- 100 468
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	671 770	391 141	280 629	347 801	- 67 172
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	392 074		392 074	387 204	4 870
TOTAL (I)	2 456 234	812 896	1 643 339	1 806 897	- 163 558
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				932	- 932
Clients et comptes rattachés	27 713 879		27 713 879	25 241 829	2 472 050
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	103 699		103 699	259 787	- 156 088
. Personnel	15 135		15 135	10 228	4 907
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	709 832		709 832	960 844	- 251 012
. Autres	409 642		409 642	2 514 086	-2 104 444
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	17 763 851		17 763 851	14 259 581	3 504 270
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	822 728		822 728	615 066	207 662
TOTAL (II)	47 538 767		47 538 767	43 862 353	3 676 414
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	49 995 001	812 896	49 182 105	45 669 251	3 512 854

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 124 112)	124 112	124 112	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	145 456	145 456	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	12 411	12 411	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	-0	-0	
Report à nouveau	8 460 305	6 884 721	1 575 584
Résultat de l'exercice	7 616 506	7 129 209	487 297
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	16 358 791	14 295 909	2 062 882
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	25 000	30 000	- 5 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	25 000	30 000	- 5 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	9 762	9 871	- 109
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		168 240	- 168 240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		51 464	- 51 464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 146 689	5 926 053	-1 779 364
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	8 558 796	7 796 191	762 605
. Organismes sociaux	3 702 821	3 361 612	341 209
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 115 257	5 398 952	716 305
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 009 102	1 045 195	- 36 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	28 052	7 027	21 025
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	9 227 836	7 578 736	1 649 100
TOTAL (IV)	32 798 315	31 343 342	1 454 973
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	49 182 105	45 669 251	3 512 854

MC2I GROUPE

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	93 411 279	371 964	93 783 243	86 988 592	6 794 651
					7,81
Chiffres d'affaires Nets	93 411 279	371 964	93 783 243	86 988 592	6 794 651
					7,81
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			36 151	36 151	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			101 209	214 451	- 113 242
					-52,81
Autres produits			478	26	452
					N/S
Total des produits d'exploitation (I)			93 921 081	87 203 069	6 718 012
					7,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			16 085 995	16 486 005	- 400 010
					-2,43
Impôts, taxes et versements assimilés			2 418 767	2 083 976	334 791
					16,07
Salaires et traitements			43 979 553	39 105 561	4 873 992
					12,46
Charges sociales			18 693 509	16 769 885	1 923 624
					11,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			196 029	208 106	- 12 077
					-5,80
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant				5 000	- 5 000
					-100
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			4 646	2 240	2 406
					107,41
Total des charges d'exploitation (II)			81 378 499	74 660 774	6 717 725
					9,00
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			12 542 583	12 542 295	288
					0,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			17 414	33 870	- 16 456
					-48,59
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			3 041	21 722	- 18 681
					-86,00
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			31	12	19
					158,33
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			20 486	55 604	- 35 118
					-63,16
Dotations financières aux amortissements et provisions				34	- 34
					-100
Intérêts et charges assimilées				1	53
			54		N/S
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			54	35	19
					54,29
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			20 433	55 569	- 35 136
					-63,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			12 563 015	12 597 864	- 34 849
					-0,28

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 000	1 218	22 782	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	24 000	1 218	22 782	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 527	1 632	1 895	116,12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 200		5 200	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	8 727	1 632	7 095	434,74
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 273	-414	15 687	N/S
Participation des salariés (IX)	1 943 352	1 978 039	- 34 687	-1,75
Impôts sur les bénéfices (X)	3 018 430	3 490 203	- 471 773	-13,52
Total des Produits (I+III+V+VII)	93 965 568	87 259 891	6 705 677	7,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	86 349 062	80 130 683	6 218 379	7,76
RESULTAT NET	7 616 506	7 129 209	487 297	6,84
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

MC2I GROUPE

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 49 182 105,49 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 616 505,81 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont-été appliquées conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des états financiers sont en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 5 juin 2014 du 25 novembre 2015.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité en application des nouvelles normes comptables. Aucune immobilisation n'a été jugée décomposable, toutefois il a été admis que la durée d'usage et la durée d'utilité se trouvaient alignées.

- | | |
|---|------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 6 à 20 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 6 ans |
| - Mobilier | 5 à 10 ans |

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend :

- les logiciels. Ceux-ci, sont amortis comptablement sur un à cinq ans et fiscalement sur 1 an, donnant lieu ainsi à des amortissements dérogatoires pour différence de durée.
- Les fonds de commerce : il est déprécié en cas de perte de valeur et il est interdit de reprendre toute dépréciation du fonds.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode significatif par rapport à l'exercice précédent n'est à signaler

Nous rappelons que pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-6, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Identité de l'entité tête de groupe

La société mc2i est consolidée. La société tête de groupe est la société Marignan Développement, dont le siège social est situé au 51 rue François 1^{er} à Paris (75 008).

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)***

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

Nous avons souhaité privilégier une information ciblée, plus facile à mettre en œuvre.

Par conséquent l'information fournie porte sur certains effets de la crise sanitaire jugés pertinents, et non sur l'ensemble de ceux-ci et concerne les postes suivants :

- La société a subi une baisse de ses produits d'exploitation et de ses charges d'exploitation par rapport à ses objectifs,
- Elle a eu recours à l'activité partielle de mars à décembre 2020, les indemnités s'élèvent à 463 746 €,
- Le coût des masques et gels hydro-alcooliques s'élève à 19 004 €,
- Elle n'a pas sollicité de PGE.

La capacité de la société à poursuivre son activité n'est pas remise en cause.

La pandémie se poursuivant sur l'exercice 2021, celle-ci pourrait impacter le nouvel exercice mais, il est difficile à ce stade, de mesurer les impacts sur l'activité.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 492 437 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté	492 437		492 437
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport			
TOTAL	492 437		492 437

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 456 234 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	585 496	23 100	19 950	588 646
Immobilisations corporelles	1 524 427	24 450	73 363	1 475 514
Immobilisations financières	387 204	7 194	2 323	392 074
TOTAL	2 497 127	54 744	95 636	2 456 234

Amortissements et provisions d'actif = 812 896 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	73 108	3 940		77 048
Immobilisations corporelles	617 121	192 089	73 363	735 848
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	690 229	196 029	73 363	812 896

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	89 120	69 959	19 160	de 1 à 5 ans
Marque logo	5 183	5 183	0	10 ans
Fds commercial mc2ic	492 437	0	492 437	Non amortiss.
Autres immo.incorporelles	1 906	1 906	0	3 ans
Aai des constructions	803 745	344 707	459 038	8 ans
Aai divers	79 544	31 426	48 119	de 3 à 8 ans
Install. agenc. amenag. courbevoie	38 927	26 662	12 265	de 6 à 10 ans
Mat de bureau informat.	229 084	204 109	24 975	de 2 à 8 ans
Mobilier	290 110	102 370	187 739	de 3 à 8 ans
Mobilier courbevoie	34 104	26 573	7 531	de 5 à 10 ans
TOTAL	2 064 160	812 896	1 251 264	

Etat des créances = 30 166 990 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	392 074		392 074
Actif circulant & charges d'avance	29 774 916	29 774 916	
TOTAL	30 166 990	29 774 916	392 074

Produits à recevoir par postes du bilan = 6 156 947 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	6 000 635
Autres créances	156 312
Disponibilités	
TOTAL	6 156 947

Charges constatées d'avance = 822 728 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 124 112 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7757	16,00	124 112
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	7757	16,00	124 112

Tableau de variation des capitaux propres

En €	Au 31/12/2019	Résultat	Autres flux	Au 31/12/2020
Capital social	124 112			124 112
Prime de fusion	145 456			145 456
Réserve légale	12 411			12 411
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	6 884 721	1 575 584		8 460 305
Résultat de l'exercice 2019	7 129 209	-1 575 584	-5 553 624	0
Résultat de l'exercice 2020		7 616 506		7 616 506
Provisions réglementées				
Total	14 295 909	7 616 506	-5 553 624	16 358 791

Mc2i a procédé au cours de l'exercice 2020, à une distribution de dividende de 5 553 624,15 €

Provisions = 25 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	30 000		5 000		25 000
TOTAL	30 000		5 000		25 000

La provision concerne un risque prud'homal

Etat des dettes = 32 798 315 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	9 762	9 762		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 146 689	4 146 689		
Dettes fiscales & sociales	19 385 976	19 385 976		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	28 052	28 052		
Produits constatés d'avance	9 227 836	9 227 836		
TOTAL	32 798 315	32 798 315		

Charges à payer par postes du bilan = 11 716 753 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	9 762
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 211 438
Dettes fiscales & sociales	9 495 552
Autres dettes	
TOTAL	11 716 753

Produits constatés d'avance = 9 227 836 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 93 783 243 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	93 575 390	99,78 %
Produits des activités annexes	339 515	0,36 %
Rabais, remises & ristournes accord	-131 662	-0,14 %
TOTAL	93 783 243	100.00 %

Chiffre d'affaires par secteur	Taux
Industrie	4%
Energie	33%
Banque et assurance	18%
Transport	18%
Medias culture	4%
Secteur public	8%
Services	9%
Protection sociale	5%
TOTAL	100 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 018 430 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	12 542 583	3 559 862	8 982 721
Résultat financier	20 433	5 800	14 633
Résultat exceptionnel	15 273	4 335	10 938
Participation des salariés	-1 943 352	-551 567	-1 391 785
TOTAL	10 634 936	3 018 430	7 616 506

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.	2 063 019	577 645
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	2 063 019	577 645

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes (Grant Thornton)	22 615
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes (Rga Sacor)	22 103
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	44 718

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	843
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	13
TOTAL	856

Engagements donnés = 4 550 323 €

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	4 550 323
TOTAL	4 550 323

Evaluation des engagements de retraite selon la norme IAS19 et révisée par la norme FAS87 : Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière, les droits étant calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée, compte tenu de la probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits.

Taux retenu : Taux IBOXX au 31/12/2020 : 0,34%

Tables retenues :
Mortalité INSEE 2019
Turn-over faible
Profil carrière décroissant forte

Valeur actuelle des droits : 3 138 154 €
Charges sociales à 45% : 1 412 169€
Total engagements : 4 550 323 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 6 156 947 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Factures a etablr (418100)	6 000 635
TOTAL	6 000 635

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourn avoir a recevoir (409800)	102 747
Etats produits a recevoir(448700)	36 151
Interets de c/c a recevoir(458870)	17 414
TOTAL	156 312

Charges constatées d'avance = 822 728 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.d'avce (486000)	822 728
TOTAL	822 728

Charges à payer = 11 716 753 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interet courus a payer(518100)	9 762
TOTAL	9 762

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fac.non parvenues (408100)	2 211 438
TOTAL	2 211 438

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov conges a payer (428200)	2 927 712
Personnel,charges a payer (428600)	3 660 415
Dettes personnel participation(428650)	26 611
Participation(428651)	1 943 352
Contr.agefiph a payer (438600)	284 630
Etat,ch. a payer (448600)	652 832
TOTAL	9 495 552

Produits constatés d'avance = 9 227 836 €

Produits constatés d'avance	Montant
Prod cpta d'avce (487000)	9 227 836
TOTAL	9 227 836

MC2I GROUPE

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
- Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	93 783 243	86 988 592	6 794 651	7,81
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	93 783 243	86 988 592	6 794 651	7,81
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	10 254 978	10 123 642	131 336	1,30
Marge brute sur production (II)	83 528 265	76 864 950	6 663 315	8,67
Taux de marge brute sur production	89,07 %	88,36 %		
Marge brute globale (I + II)	83 528 265	76 864 950	6 663 315	8,67
Taux de marge brute globale	89,07 %	88,36 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	5 810 517	6 362 364	- 551 847	-8,67
Valeur ajoutée produite	77 717 748	70 502 587	7 215 161	10,23
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	82,87 %	81,05 %		
+ Subventions d'exploitation	36 151		36 151	N/S
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 418 767	2 083 976	334 791	16,07
- Salaires et traitements	43 979 553	39 105 561	4 873 992	12,46
- Charges sociales	18 693 509	16 769 885	1 923 624	11,47
Excédent brut d'exploitation	12 662 070	12 543 164	118 906	0,95
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	13,50 %	14,42 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	5 000	107 969	- 102 969	-95,37
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	196 029	208 106	- 12 077	-5,80
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges		5 000	- 5 000	-100
+ Autres produits de gestion courante	478	26	452	N/S
- Autres charges de gestion courante	4 646	2 240	2 406	107,41
+ Transfert de charges d'exploitation	75 709	106 482	- 30 773	-28,90
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	12 542 583	12 542 295	288	0,00
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	13,37 %	14,42 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations	17 414	33 870	- 16 456	-48,59
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	3 041	21 722	- 18 681	-86,00
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change	31	12	19	158,33
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées		34	- 34	-100
- Différences négatives de change	54	1	53	N/S
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	12 563 015	12 597 864	- 34 849	-0,28
Résultat courant / chiffre d'affaires	13,40 %	14,48 %		

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 000	1 218	22 782	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 527	1 632	1 895	116,12
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 200		5 200	N/S
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	15 273	-414	15 687	N/S
- Participation des salariés aux résultats	1 943 352	1 978 039	- 34 687	-1,75
- Impôts sur les bénéfices	3 018 430	3 490 203	- 471 773	-13,52
Résultat net Comptable	7 616 506	7 129 209	487 297	6,84
Résultat net / chiffre d'affaires	8,12 %	8,20 %		

MC2I GROUPE

Bilan détaillé

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	94 303	75 143	19 160		19 160
205000 LOGICIELS	89 120		89 120	66 020	23 100
205100 MARQUE LOGO	5 183		5 183	5 183	
280500 AMORT DES LOGICIELS		69 959	-69 959	-66 020	- 3 939
280510 AMORTS LOGO		5 183	-5 183	-5 183	
Fonds commercial	492 437		492 437	492 437	
207100 FDS COMMERCIAL MC2IC	492 437		492 437	492 437	
Autres immobilisations incorporelles	1 906	1 906		19 950	- 19 950
208000 AUTRES IMMO.INCORPORELLES	1 906		1 906	1 906	
232100 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				19 950	- 19 950
280800 AMORT.AUTR.IMMOB.INCORPOR		1 906	-1 906	-1 906	
Constructions	803 745	344 707	459 038	559 506	- 100 468
213580 AAI DES CONSTRUCTIONS	803 745		803 745	803 745	
281358 AMORT.AAI DES CONSTRUCT.		344 707	-344 707	-244 239	- 100 468
Autres immobilisations corporelles	671 770	391 141	280 629	347 801	- 67 172
218100 AAI DIVERS	79 544		79 544	60 564	18 980
218104 INSTALL. AGENC. AMENAG. COURBEVOIE	38 927		38 927	38 927	
218300 MAT DE BUREAU INFORMAT.	229 084		229 084	285 061	- 55 977
218304 MAT BUREAU & INFO COURBEVOIE				16 795	- 16 795
218400 MOBILIER	290 110		290 110	285 231	4 879
218404 MOBILIER COURBEVOIE	34 104		34 104	34 104	
281810 AMORT.AAI DIVERS		31 426	-31 426	-22 606	- 8 820
281814 AMORT AAI COURBEVOIE		26 662	-26 662	-23 515	- 3 147
281830 AMORT.MAT BUR. & INFORMAT		204 109	-204 109	-216 958	12 849
281834 MAT BUREAU & INFO COURBEVOIE				-16 795	16 795
281840 AMORT.MOBILIER		102 370	-102 370	-70 006	- 32 364
281844 AMORT MOBILIER COURBEVOIE		26 573	-26 573	-23 002	- 3 571
Autres immobilisations financières	392 074		392 074	387 204	4 870
275000 DEPOTS ET CAUTIONNT	392 074		392 074	387 204	4 870
TOTAL (I)	2 456 234	812 896	1 643 339	1 806 897	- 163 558
Actif circulant					
Avances & acomptes versés sur commandes				932	- 932
409100 FRS AVANCES VERSEES				932	- 932
Clients et comptes rattachés	27 713 879		27 713 879	25 241 829	2 472 050
411000 CLIENTS				18 269 697	-18 269 697
411001 CLIENTS EXPORT	48 570		48 570	181 198	- 132 628
411100 CLIENTS	21 664 674		21 664 674		21 664 674
418100 FACTURES A ETABLIR	6 000 635		6 000 635	6 790 933	- 790 298
. Fournisseurs débiteurs	103 699		103 699	259 787	- 156 088
401001 FOURNISSEURS DEBITEURS				218 638	- 218 638
401100 FOURNISSEURS	952		952		952
409800 FOURN AVOIR A RECEVOIR	102 747		102 747	41 149	61 598
. Personnel	15 135		15 135	10 228	4 907
421000 REMUN.DUES	14 292		14 292	1 147	13 145
425000 PERSONNEL AVCE ET ACP TES	750		750	4 750	- 4 000
425100 FRAIS PROFESSIONNELS	92		92	4 331	- 4 239
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	709 832		709 832	960 844	- 251 012
445512 TVA DEDUCT 20%	314 013		314 013	390 630	- 76 617
445601 TVA AUTRES BIENS 01	8 391		8 391		8 391
445613 TVA INTRACOM DED	9		9	25 238	- 25 229
445620 TVA S./ IMMO.				587	- 587
445713 TVA COLLECTEE 20%	22 714		22 714		22 714

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
445860 TVA S/FACT NON PARVENUES	364 706		364 706	544 388	- 179 682
. Autres	409 642		409 642	2 514 086	-2 104 444
443416 INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE	36 940		36 940		36 940
448700 ETATS PRODUITS A RECEVOIR	36 151		36 151		36 151
451120 C/C MARIGNAN DEVELOPPEMENT	141 486		141 486	2 500 000	-2 358 514
451152 C/C MARIGNAN INTE.FISCALE	175 377		175 377		175 377
458870 INTERETS DE C/C A RECEVOIR	17 414		17 414	13 142	4 272
467100 COLLECTE MICRO DON	240		240	240	
467101 MAR.DEV-HORS C/C	1 473		1 473	704	769
467140 FRAIS	561		561		561
Disponibilités	17 763 851		17 763 851	14 259 581	3 504 270
512160 CIC	367 022		367 022		367 022
512220 CREDIT AGRICOLE	1 813 688		1 813 688	1 488 364	325 324
512250 MOONCARD	7 170		7 170	34 230	- 27 060
512700 LCL LAFAYETTE	10 370 000		10 370 000	6 831 909	3 538 091
512750 SOCIETE GENERALE	504 797		504 797	411 522	93 275
512800 MC2I GROUPE - PALATINE	4 700 372		4 700 372	5 492 716	- 792 344
530000 CAISSE	77		77	77	
531400 CAISSE GBP	726		726	762	- 36
Charges constatées d'avance	822 728		822 728	615 066	207 662
486000 CHARGES CONST.D'AVCE	822 728		822 728	615 066	207 662
TOTAL (II)	47 538 767		47 538 767	43 862 353	3 676 414
TOTAL ACTIF (0 à V)	49 995 001	812 896	49 182 105	45 669 251	3 512 854

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 124 112) 101300 CAPITAL SOUS APP.VERSE	124 112 124 112	124 112 124 112	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 104200 PRIME DE FUSION	145 456 145 456	145 456 145 456	
Réserve légale 106110 RESERVE LEGALE	12 411 12 411	12 411 12 411	
Report à nouveau 110000 REPORT A NOUVEAU	8 460 305 8 460 305	6 884 721 6 884 721	1 575 584 1 575 584
Résultat de l'exercice	7 616 506	7 129 209	487 297
TOTAL (I)	16 358 791	14 295 909	2 062 882
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques 151100 PROV POUR RISQUES ET CHARGES	25 000 25 000	30 000 30 000	- 5 000 - 5 000
TOTAL (III)	25 000	30 000	- 5 000
Emprunts et dettes			
. Découverts, concours bancaires 512160 CIC 518100 INTERET COURUS A PAYER	9 762 9 762	9 871 295 9 576	- 109 - 295 186
Associés 451110 C/C MANGANESE DEV 451151 C/C MANGANESE INTE. FISCALE 458860 INTERET C/C A PAYER	 	168 240 5 111 163 095 34	- 168 240 - 5 111 - 163 095 - 34
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours 419100 CLTS AV.ACPT RECUS S/COMM	 	51 464 51 464	- 51 464 - 51 464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401000 FOURNISSEURS 401100 FOURNISSEURS 408100 FAC.NON PARVENUES	4 146 689 1 935 250 2 211 438	5 926 053 2 798 589 3 127 464	-1 779 364 -2 798 589 - 916 026
. Personnel 427001 CESSION SUR REMUNERATION 428200 PROV CONGES A PAYER 428600 PERSONNEL,CHARGES A PAYER 428650 DETTES PERSONNEL PARTICIPATION 428651 PARTICIPATION	8 558 796 707 2 927 712 3 660 415 26 611 1 943 352	7 796 191 1 079 2 231 883 3 558 579 26 611 1 978 039	762 605 - 372 695 829 101 836 - 34 687
. Organismes sociaux 431000 URSSAF A PAYER 437001 INDEMNITES SS 437310 CAISSE DE RETRAITE B2V 437810 AXA MUTUELLE MALADIE 437820 AXA PREVOYANCE A PAYER 438600 CONTR.AGEFIPH A PAYER	3 702 821 2 132 552 110 604 720 092 266 540 188 403 284 630	3 361 612 1 965 071 56 039 650 801 248 937 164 598 276 166	341 209 167 481 54 565 69 291 17 603 23 805 8 464
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445500 TVA A DECAISSER 445710 TVA COLLECTEE 20% 445713 TVA COLLECTEE 20% 445714 TVA INTRACOM 445870 TVA S/FACT A ETABLIR	6 115 257 1 529 556 3 585 586 9 1 000 106	5 398 952 1 223 976 3 018 003 882 24 268 1 131 822	716 305 305 580 567 583 - 882 - 24 259 - 131 716

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 009 102	1 045 195	- 36 093
442100 PRÉLÈVMT À LA SOURCE - IMPÔT SUR REVENU	356 270	361 546	- 5 276
448600 ETAT,CH. A PAYER	652 832	683 649	- 30 817
Autres dettes	28 052	7 027	21 025
411100 CLIENTS	11 202		11 202
467000 DEBITEUR ET CREDITEUR DIVERS	16 660	5 002	11 658
467110 ARRONDI VOLONTAIRE	14	216	- 202
467120 DON COMPLEMENTAIRE	164	1 496	- 1 332
467130 ABONDEMENT MICRODON	14	313	- 299
Produits constatés d'avance	9 227 836	7 578 736	1 649 100
487000 PROD CPTA D'AVCE	9 227 836	7 578 736	1 649 100
TOTAL (IV)	32 798 315	31 343 342	1 454 973
TOTAL PASSIF (I à V)	49 182 105	45 669 251	3 512 854

MC2I GROUPE

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	93 411 279	371 964	93 783 243	86 988 592	6 794 651	7,81
706101 PRESTATIONS REGIE 20%	23 789 106		23 789 106	27 042 135	-3 253 029	-12,03
706104 FORFAITS REALISATIONS 20%	69 280 097		69 280 097	59 290 030	9 990 067	16,85
706106 REFACTURATION DEBOURS 0%				6 225	- 6 225	-100
706109 REFACTURATIONFRAIS	130 144		130 144	339 892	- 209 748	-61,71
706333 PRESTATION FORMATION	4 080		4 080		4 080	N/S
706904 FORFAIT EXPORT		371 964	371 964	310 309	61 655	19,87
708500 PRODT ACTIVITE ANNEXE	339 515		339 515		339 515	N/S
709600 REMISE FORFAITAIRE ANNUELL	-131 662		-131 662		- 131 662	N/S
Chiffre d'affaires Net	93 411 279	371 964	93 783 243	86 988 592	6 794 651	7,81

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	36 151		36 151	N/S
740000 SUBVENTIONS D'EXPLOITAT.	36 151		36 151	N/S
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	101 209	214 451	- 113 242	-52,81
781500 REPRISE SUR PROVISION POUR R&C	5 000	107 969	- 102 969	-95,37
791000 TRANSFERT DE CHARGES	75 579	106 332	- 30 753	-28,92
791001 REPRISE FRAIS GESTION TR	130	150	- 20	-13,33
791200 FORMATION FONGECIF	20 500		20 500	N/S
Autres produits	478	26	452	N/S
758000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	478	26	452	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	93 921 081	87 203 069	6 718 012	7,70
Autres achats et charges externes	16 085 995	16 486 005	- 400 010	-2,43
604000 PREST. MARGINAL DEVELOPPEMENT	5 551 644	5 234 499	317 145	6,06
604100 PREST.MANGANESE DEVELOPPEMENT		1 056 474	-1 056 474	-100
604103 ACH.ETUDES & PRES	4 703 334	3 832 669	870 665	22,72
606104 EDF SEGOFIN	4 640	5 489	- 849	-15,47
606200 FOURNITURES CONSOMMABLES	170 810	345 018	- 174 208	-50,49
606300 ACH.FOURN.& PETIT EQUIPT.	115 080	93 575	21 505	22,98
606400 ACH.FOURNIT.ADMINISTRATIV	11 852	30 006	- 18 154	-60,50
611000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	601 200	457 252	143 948	31,48
613200 LOCAT IMMO	1 419 585	1 049 888	369 697	35,21
613204 LOYER COURBEVOIE	105 495	101 113	4 382	4,33
613510 LOCATION MATERIEL	108 335	56 477	51 858	91,82
613511 LOC MAT/ESPACE INFORMATIQUE	488 428		488 428	N/S
613520 LOCATIONS DIVERSES	51 828	44 218	7 610	17,21
613530 LOCATION DE MATERIELS INFORMAT		386 614	- 386 614	-100
613600 LOCATIONS VEHICULES	717	1 788	- 1 071	-59,90
614000 CHARGES LOCAT.ET COPRO	268 186	309 668	- 41 482	-13,40
614004 CHARGES COURBEVOIE	11 823	12 263	- 440	-3,59
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	5 291	120	5 171	N/S
615200 ENTR.REPAR S/B IMMOB.	40 491	46 889	- 6 398	-13,64
615204 MENAGE COURBEVOIE	14 514	17 420	- 2 906	-16,68
615500 ENTR.REPAR S/B MOBILIERS		-506	506	-100
615504 COURBEVOIE		185	- 185	-100
615600 MAINTENANCE	45 293	56 388	- 11 095	-19,68
615604 MAINTENANCE COURBEVOIE	1 486	8 557	- 7 071	-82,63
616000 PRIMES D'ASSURANCE	170 818	145 234	25 584	17,62
618000 SERVICES EXTERIEURS DIV.	4 863	1 598	3 265	204,32
618100 DOCUMENTATION GALE	61 218	40 511	20 707	51,11
618120 ABONNT RECRUTEMENT	108 894	99 192	9 702	9,78
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	2 459	2 424	35	1,44

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
618500 FRAIS COLLOQ ET SEMINAIRE	295 646	742 468	- 446 822	-60,18
621000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	97 154	125 669	- 28 515	-22,69
622200 COMMISSIONS & COURTAGES S/VTES	1 743		1 743	N/S
622601 HONORAIRES RECRUTEMENT	19 920	19 703	217	1,10
622602 HONORAIRES JURIDIQUES	28 407	29 182	- 775	-2,66
622603 HONORAIRES COMPTABLES	114 268	129 185	- 14 917	-11,55
622604 HONORAIRES AUTRES	7 937	251	7 686	N/S
622631 FORMATIONS EN ALTERNANCE	29 845		29 845	N/S
622633 HONORAIRES FORMATION	164 360		164 360	N/S
622700 FRAIS D'ACTES	255	996	- 741	-74,40
623000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES	127 571	90 330	37 241	41,23
623001 PUB PUBLICAT RELAT. PUBLIQ. (GRAPHISME)		23 840	- 23 840	-100
623002 PUBLICITE PUBLICAT.RELAT.PUB IMPRESSION	11 726	52 753	- 41 027	-77,77
623300 FOIRES ET EXPOSITIONS	7 562	60 749	- 53 187	-87,55
623350 FORUMS ECOLES	34 782	95 173	- 60 391	-63,45
623400 CADEAUX CLIENTELE	171 505	45 369	126 136	278,02
623501 DON MECENAT	83 470	55 182	28 288	51,26
623502 MICRO DON	879	934	- 55	-5,89
623800 DIVERS PUBLICITE ETC	63 620	66 010	- 2 390	-3,62
624100 TRANSPORT S/ ACHATS	98	38	60	157,89
624400 TRANSPORT ADMINISTRATIF	1 666	-58	1 724	N/S
624800 DIVERS		55	- 55	-100
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	220 943	648 272	- 427 329	-65,92
625600 MISSIONS	332		332	N/S
625700 RECEPTIONS	45 642	179 297	- 133 655	-74,54
625701 ANNIVERSAIRE	50 921	381 478	- 330 557	-86,65
625702 PETITSDEJEUNERS CLIENTS		20 977	- 20 977	-100
625703 EVENEMENTS CLIENTS	190 062	6 392	183 670	N/S
625707 RECEPTION - OPPORTUNITIES		16 010	- 16 010	-100
626100 AFFRANCHISSEMENTS	9 098	14 774	- 5 676	-38,42
626500 TELEPHONE	90 969	109 511	- 18 542	-16,93
627000 SERV.BANCAIRE ET ASSIM.	110 433	94 115	16 318	17,34
628000 DIV.AUT.SERV. EXTERIEURS	-44		- 44	N/S
628100 AUTRES SERV ET CONCUR.	806	235	571	242,98
628108 DEP.MC REFACT	680		680	N/S
628800 AUTRES SERV EXT.	11 291	11 981	- 690	-5,76
628801 INTERVENTION SECURITE	12 580	12 289	291	2,37
628804 INTERVENTION SECURITE COURBEVOIE	7 530	8 951	- 1 421	-15,88
628810 SPONSORING	4 057	3 384	673	19,89
628811 PARTENARIAT ECOLES		5 488	- 5 488	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	2 418 767	2 083 976	334 791	16,07
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	359 374	74 045	285 329	385,35
633000 IMPOTS TAXES & VERS. SUR REMUNER.		241 333	- 241 333	-100
633300 PART EMPLOY FORMATION	461 877	347 570	114 307	32,89
633301 FORMATION ALTERNANCE	87	3 987	- 3 900	-97,82
633400 EFFORT A LA CONSTRUCTION	186 727	166 601	20 126	12,08
635111 CVAE	1 228 586	1 111 808	116 778	10,50
635112 C F E	62 449	31 176	31 273	100,31
637100 CONTR SOC SOLID CHAR	119 667	107 456	12 211	11,36
Salaires et traitements	43 979 553	39 105 561	4 873 992	12,46
641100 SALAIRES ET APPOINT.	41 655 451	37 254 048	4 401 403	11,81
641110 DON DE MAINS D'OEUVRE	-6 970		- 6 970	N/S
641200 PROV.CP VARIATION	479 882	151 061	328 821	217,67
641300 PROVISION PRIMES	2 228 534	2 165 386	63 148	2,92
641320 PROV PRIMES N-1	-2 165 386	-1 890 833	- 274 553	14,52
641410 INDEMN TRANSPORT	554 141	539 306	14 835	2,75
641411 INDEMN.REPAS	943 517	792 162	151 355	19,11
641415 INDEMNITES DIVERSES	189 274	94 431	94 843	100,44
641416 INDEMN. ACTIVITE PARTIELLE	101 110		101 110	N/S
Charges sociales	18 693 509	16 769 885	1 923 624	11,47
645100 COTISATIONS URSSAF	13 300 439	10 722 303	2 578 136	24,04
645200 PROV CH.SOC S/CP VARIAT.	215 947	67 977	147 970	217,68

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
645300 PROV.CH.SOC PRIME VARIAT.	1 399 893	1 370 031	29 862	2,18
645310 COT.CAISSE CADRES B2V	3 308 526	2 957 678	350 848	11,86
645320 PROV CHGES S/PRIMES N-1	-1 370 031	-1 163 029	- 207 002	17,80
645400 COT.ASSURANCE CHOMAGE		1 236 769	-1 236 769	-100
645800 COTIS. AUX AUTRES...	69		69	N/S
645810 COT.MUTUELLE MALADIE	523 379	458 022	65 357	14,27
645820 AXA PREVOYANCE	720 777	604 223	116 554	19,29
647000 AUTRES CHARGES SOCIALES	284 630	279 066	5 564	1,99
647200 VERST COMITE ENTREPRISE	191 503	144 063	47 440	32,93
647500 MEDECINE TRAVAIL PHARM	118 338	89 272	29 066	32,56
648000 AUTR.CHARGES DE PERSONNEL	38	3 510	- 3 472	-98,92
Dotations aux amortissements sur immobilisations	196 029	208 106	- 12 077	-5,80
681100 DOTATIONS AMORTISSEMENTS	196 029	208 106	- 12 077	-5,80
Dotations aux provisions pour risques et charges		5 000	- 5 000	-100
681500 DOT PROV EXPLOITATION		5 000	- 5 000	-100
Autres charges	4 646	2 240	2 406	107,41
651600 DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCT.	640		640	N/S
658000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	4 006	2 240	1 766	78,84
Total des charges d'exploitation (II)	81 378 499	74 660 774	6 717 725	9,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	12 542 583	12 542 295	288	0,00
Produits financiers de participations	17 414	33 870	- 16 456	-48,59
761700 INTERETS DES COMPTES COURANTS	17 414	33 870	- 16 456	-48,59
Autres intérêts et produits assimilés	3 041	21 722	- 18 681	-86,00
763100 REVENUS AUTRES CREANCES	3 041	21 722	- 18 681	-86,00
Différences positives de change	31	12	19	158,33
766000 GAINS DE CHANGE	31	12	19	158,33
Total des produits financiers (V)	20 486	55 604	- 35 118	-63,16
Intérêts et charges assimilées		34	- 34	-100
661550 INT.C/C ASSOCIES		34	- 34	-100
Différences négatives de change	54	1	53	N/S
666000 PERTES DE CHANGE	54	1	53	N/S
Total des charges financières (VI)	54	35	19	54,29
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	20 433	55 569	- 35 136	-63,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	12 563 015	12 597 864	- 34 849	-0,28
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 000	1 218	22 782	N/S
771000 PRODUITS EXCEPTIONNELS	24 000		24 000	N/S
772000 PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER		1 218	- 1 218	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	24 000	1 218	22 782	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 527	1 632	1 895	116,12
671200 PENALITES AMENDES		305	- 305	-100
672000 CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	3 527	1 326	2 201	165,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 200		5 200	N/S
678800 CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	5 200		5 200	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	8 727	1 632	7 095	434,74
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 273	-414	15 687	N/S
Participation des salariés (IX)	1 943 352	1 978 039	- 34 687	-1,75
691000 PARTICIPAT. DES SALARIES	1 943 352	1 978 039	- 34 687	-1,75
Impôts sur les bénéfices (X)	3 018 430	3 490 203	- 471 773	-13,52
695000 IMPOT SOCIETE	3 068 512	3 523 203	- 454 691	-12,91
699300 CREDIT IMPOT MECENAT	-50 082	-33 000	- 17 082	51,76
Total des Produits (I+III+V+VII)	93 965 568	87 259 891	6 705 677	7,68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	86 349 062	80 130 683	6 218 379	7,76

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
RESULTAT NET	7 616 506	7 129 209	487 297	6,84

MC2I GROUPE

Documents fiscaux

Documents fiscaux

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2021

Désignation de l'entreprise : MC2I GROUPE		1 1 2	
Adresse de l'entreprise : 51 rue François 1er 75008 PARIS 08		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2	
Numéro SIRET * 3 5 2 0 3 3 9 1 4 0 0 0 4 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC
	Frais de développement * CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF	94 303	AG 75 143
	Fonds commercial (1) AH	492 437	AI 492 437
	Autres immobilisations incorporelles AJ	1 906	AK 1 906
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP	803 745	AQ 344 707
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT	671 770	AU 391 141
Immobilisations en cours AV		AW	
Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU		CV
	Créances rattachées à des participations BB		BC
	Autres titres immobilisés BD		BE
	Prêts BF		BG
Autres immobilisations financières * BH	392 074	BI 392 074	
TOTAL (II) BJ		2 456 234	BK 812 896
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	27 713 879	BY 27 713 879
	Autres créances (3) BZ	1 238 309	CA 1 238 309
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD		CE
Disponibilités CF	17 763 851	CG 17 763 851	
Charges constatées d'avance (3)* CH	822 728	CI 822 728	
TOTAL (III) CJ		47 538 767	CK 47 538 767
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW		
	Pour le remboursement des obligations (V) CM		
	Écarts de conversion actif * (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	49 995 001	1A 812 896
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MC2I GROUPE		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 124 112...)	DA	124 112		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	145 456		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	12 411		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	(0)		
	Report à nouveau	DH	8 460 305		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 616 506		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (II)	DL	16 358 791		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	25 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	25 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	9 762		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 146 689		
	Dettes fiscales et sociales	DY	19 385 976		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	28 052		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	9 227 836		
TOTAL (IV)	EC	32 798 315			
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	49 182 105		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 798 315			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 762			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : MC2I GROUPE		Exercice N		Néant ☐ *				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	93 411 279	FH	371 964	FI	93 783 243	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	93 411 279	FK	371 964	FL	93 783 243	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	36 151	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	101 209	
	Autres produits (1) (11)					FQ	478	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	93 921 081
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	16 085 995
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	2 418 767
	Salaires et traitements *						FY	43 979 553
	Charges sociales (10)						FZ	18 693 509
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	$\left\{ \begin{array}{l} \text{Sur immobilisations} \\ \text{Sur actif circulant : dotations aux provisions *} \\ \text{Pour risques et charges : dotations aux provisions} \end{array} \right.$	dotations aux amortissements *				GA	196 029
			dotations aux provisions				GB	
							GC	
	Autres charges (12)						GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	4 646
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	81 378 499
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	12 542 583	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	17 414
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 041
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	31
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	20 486
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	54
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	54
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	20 433	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	12 563 015	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MC2I GROUPE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	24 000	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	24 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	3 527	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	5 200	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	8 727	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	15 273
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	1 943 352
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 018 430
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	93 965 568
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	86 349 062
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	7 616 506
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	96 209
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	640
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR CLIENTS			24 000		
CHARGES- INDEMNITE TRANSACTIONELLE		5 200			
PERTE SUR DEPOT DE GARANTIE		3 527			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>MC2I GROUPE</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	585 496	KE		KF	23 100	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants M2		KP	803 745	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	99 491	KW		KX	18 981
		Matériel de transport *						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	621 191	LC		LD	5 469
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	1 524 427	LO		LP	24 450	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	387 204	IU		IV	7 194		
TOTAL IV						LQ	387 204	LR		LS	7 194		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		2 497 127	ØH		ØJ	54 744	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation per mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO	19 950	LV		LW	588 646	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions				IS		MG		MH	803 745	MI	803 745
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers				IU		MM		MN	118 472	MO	118 472
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	73 363	MT	553 298	MU	553 298
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		
	TOTAL III						IY		NG	73 363	NH	1 475 514	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	
		Autres participations						IØ		ØX		ØY	
Autres titres immobilisés						I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	2 323	2F	392 074		
TOTAL IV						I3		NJ	2 323	NK	392 074		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		19 950	ØK	75 686	ØL	2 456 234	
									ØM		2 064 160		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : MC2I GROUPE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise MC2I GROUPENéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE	73 108	PF	3 940	PG		PH	77 048
TOTAL I									
TOTAL II									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	244 239	PW	100 468	PX		PY	344 707
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	46 121	QE	11 967	QF		QG	58 088
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	326 761	QM	79 654	QN	73 363	QO	333 053
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	617 121	QV	192 089	QW	73 363	QX	735 848
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	690 229	ØP	196 029	ØQ	73 363	ØR	812 896

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorpo- rées TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		MC2I GROUPE		Néant ☐	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : MC2I GROUPE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	392 074	UV		UW	392 074		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	27 713 879		27 713 879				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	15 135		15 135				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	709 832		709 832				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	36 940		36 940				
		Divers		VP	36 151		36 151				
	Groupe et associés (2)			VC	334 277		334 277				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	105 974		105 974				
	Charges constatées d'avance			VS	822 728		822 728				
	TOTAUX			VT	30 166 990	VU	29 774 916	VV	392 074		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	9 762		9 762					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 146 689		4 146 689						
Personnel et comptes rattachés		8C	8 558 796		8 558 796						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 702 821		3 702 821						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 115 257		6 115 257					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 009 102		1 009 102					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	28 052		28 052						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	9 227 836		9 227 836						
TOTAUX		VY	32 798 315	VZ	32 798 315						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : État préparatoire.

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise MC2I GROUPE		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant ☐ *		Exercice clos le 31/12/2020	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	7 616 506
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI	2 063 019
	Amendes et pénalités					WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	3 068 512
	Quote-part					WL	
	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.					L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées aux taux de 0 %						
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *					SU		
Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)					SW	83 470	
Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)					SX		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)					MS		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
TOTAL I					WR	12 831 507	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					WU	2 085 495
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
	- imposées au taux de 0 %					WH	
	- imposées au taux de 19 %					WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales *					XA	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :						
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)					ZX		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *					ZY	
	Majoration d'amortissement *					XD	
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)					K9	
	Entreprises nouvelles (44 septies)					L2	
	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)					K3	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)					1F	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)					PC	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)					L5	
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)					PA	
	Zone franche d'activité NC (art. 44 quaterdecies)					XC	
Zone de développement prioritaire (art. 44 septies C)					PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)					X9	
	dont déduction exceptionnelle simulatoire de conduite (art. 39 decies B)					YH	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)					YB	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)					YI	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					YJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					YK		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
TOTAL II					XH	2 135 577	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	10 695 930	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN	10 695 930	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

DGFIP 2058 A 2021
Extension

MC2I GROUPE

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise <u>MC2I GROUPE</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	2 927 712
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
PROVISION C3S	9K	119 667	9L 107 456
PROVISION PARTICIPATION	9M	1 943 352	9N 1 978 039
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>MC2I GROUPE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	6 884 721	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	7 129 209		– Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	5 553 614				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	14 013 930		Report à nouveau	ZG	8 460 315				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	14 013 930		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance						YT	10 856 178			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	2 173 671	YX	2 454 397			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	97 154			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	364 991			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV	1 743			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	2 311 533			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	16 085 995			
							YW	1 291 035			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YZ	1 127 732			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YX	2 418 767			
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YY	19 170 125				
TVA	– Montant de la TVA collectée						YZ	3 319 387			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						ØB	41 655 451			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØS				
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ZK	1,18 %			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										
	– Numéro de centre agréé *				XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JAL	0 695 930	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD	7 580 221	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	8 4 5 1 5 5 3 9 9 0 0 0 1 5			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : MC2I GROUPE

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Mat de bureau inf	56 568	56 568		
	2	Mat bureau & inf	16 795	16 795		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise : MC2I GROUPE

Formulaire déposé au titre de l'IR

EU

Néant ☒ *

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	N - 1				
	sur 3 ans au titre de				
	N - 2				
	N - 1				
	N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée				
	N - 3				
	N - 4				
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i>				
	N - 5				
	1 ^{ter} et 1 <i>quater</i> du CGI)				
	N - 6				
	(à préciser) au titre de :				
N - 7					
N - 8					
N - 9					
	TOTAL 2				

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : MC2I GROUPE

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ②	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ③	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
		À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % ⁽¹⁾	
①		②	③	④	⑤	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)
RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>MC2I GROUPE</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise: MC2I GROUPE		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2020 et clos le: 31/12/2020		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:		YP	856,00
Dont apprentis		YF	13,00
Dont handicapés		YG	2,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	93 783 243
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	20 500
TOTAL 1		OX	93 803 743
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	478
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	36 151
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	36 629
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	10 557 360
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	3 354 247
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	717
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	4 646
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	13 916 970
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	79 923 402
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	79 923 402
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	/ /
Date de cessation		HR	/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2021 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 3 5 2 0 3 3 9 1 4 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MC2I GROUPE

ADRESSE (voie) 51 rue François 1er

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS 08

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	7640
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	117

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SAS	Dénomination	MARIGNAN DEVELOPEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	845155399	% de détention	98,49
Nb de parts ou actions	7640		
Adresse :	N° 51	Voie	RUE FRANCOIS 1ER
	Code Postal 75008	Commune	PARIS
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune			
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Adresse :	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune			

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31122020

N° SIRET 35203391400040

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MC2I GROUPE

ADRESSE (voie) 51 rue François 1er

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS 08

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse :	N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
FraternitéN° 2065-SD
2021Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Tombé à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
MC2I GROUPE 51 rue François 1er 75008 PARIS 08					
SIRET 3 5 2 0 3 3 9 1 4 0 0 0 4 0				Mél : troude@acofi.fr	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				0 1 0 1 2 0 2 0	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
MARIGNAN DEVELOPPEMENT					
51 RUE FRANCOIS 1ER-75008 PARIS				SIRET 8 4 5 1 5 5 3 9 9 0 0 0 1 5	
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Conseil en systèmes et logiciels informatiques		Si vous avez changé d'activité, cocher la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 31 %		Bénéfice imposable à 28 % 10 695 930 Déficit	
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %					
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 % PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE GENERATION EXPERT					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
ACOFI Créteil 33, avenue Pierre Brossolette 94048 CRETEIL Cedex Tél: 01 41 78 50 00					
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:				Date: 03052021 Lieu: PARIS 08	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné				Qualité et nom du signataire: PRESIDENT MARIGNAN DEVELOPEMENT	
Signature:					
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :					

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
<i>(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a		imposé à 10 % 7b
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

2021	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N		Néant	
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI) Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
MEC	50 082		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

CA17PROREC

MC2 I GROUPE

[illegible]

CA18CHAPAY

[illegible]

CA19CHAREP

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

[illegible]

CA20CHAAVA

MC2I GROUPE

[illegible]

CA21PROAVA

MC2I GROUPE

[illegible]

MC2I GROUPE

Intégration fiscale

Intégration fiscale


RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COMME SI LA SOCIÉTÉ
ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-A-bis-SD

Formulaire obligatoire
(art. 223 A à U du code général des impôts)

2021

Dénomination de la société : MC2I GROUPE

N° SIRET : 3 5 2 0 3 3 9 1 4 0 0 0 4 0

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2020

clos le : 31/12/2020

I- RÉINTEGRATIONSBénéfice comptable de l'exercice (report
de la ligne WA du 2058-A-SD)

	E1	7 616 506
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E2	5 215 001
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
Réintégrations de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z7	
TOTAL I	E3	12 831 507

II- DÉDUCTIONSPerte comptable de l'exercice (report de la
ligne WS du 2058-A-SD)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ, et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)		E5	2 135 577
Plus-values nettes À long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	

III- RÉSULTAT FISCAL**TOTAL II**

		F1	2 135 577	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		Bénéfice (I – II) F2	10 695 930	
		Déficit (II – I) F3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4		
Déficit antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau N° 2058-b-bis)*		F6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	10 695 930	
	Déficit	F9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-B-bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A à D du code général des impôts)

2021

Dénomination de la société : MC2I GROUPE

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2020

clos le : 31/12/2020

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I- SUIVI DES DÉFICITS *

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis	)	M5ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	
Déficits nés au titre de l'exercice					H8	
Total des déficits restant à reporter					H9	

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058-B-bis-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

II- ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter Col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 2019 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N				(2)			
				(3)			
Moins-values à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			(2)			
				(3)			
	N-2			(2)			
				(3)			
	N-3			(2)			
				(3)			
	N-4			(2)			
				(3)			
	N-5			(2)			
				(3)			
	N-6			(2)			
				(3)			
	N-7			(2)			
				(3)			
	N-8			(2)			
				(3)			
	N-9			(2)			
				(3)			
	N-10			(2)			
				(3)			

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotés (article 2019 I-a-sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a-sexies-0 du CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*
RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

N° 2058-ER-SD

*Formulaire obligatoire
(art. 223 A à U du code général des impôts)*

2021

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : MC2I GROUPE

Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère

☐

N° SIRET de la société intégrée : 3 5 2 0 3 3 9 1 4 0 0 0 4 0

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/01/2020 clos le : 31/12/2020

A – RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	10 695 930	CB		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participations n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 al. 3 du CGI)	CE				
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019)	CH			CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 <i>undecies</i> du CGI) pour les opérations intra-groupe	CL				
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CM			CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenues pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	CR			CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-1985 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW	
TOTAL	CX	10 695 930	CY		
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	10 695 930	DA		

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble ⁽¹⁾ (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	D1	D0
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constatées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS-TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8 – BS) taux de 19 %	BR			A9		
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %			B5			B4

C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

SADE Experts-comptables janvier 2021 - Etat préparatoire

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession, de sortie de groupe ou d'apport mentionnés au deuxième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

N° 2058-ES-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A et D du code général des impôts)

2021

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée MC2I GROUPE
ou du groupe :

Cocher la case si la déclaration souscrite
concerne la société mère

☐

N° SIRET de la société intégrée : 3 5 2 0 3 3 9 1 4 0 0 0 4 0

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01/01/2020

clos le : 31/12/2020

A – RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB		
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019	FD		FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH		
TOTAL	FK		FL		
BÉNÉFICE (2) FK – FL			FN		

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB	F2	F3	GF	F4	F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)			F6	GG	F7	F8
Autres régularisations (à détailler)	GC	F9	G1	GH	G2	G3
Sous total	GD	G4	G5	GI	G6	G7
TOTAL plus-values (GD - GI) ou moins-values (GI - GD) Taux de 19 %	GE			GJ		
TOTAL plus-values (G4 - G6) ou moins-values (G6 - G4) Taux de 15 %		E8			E6	
TOTAL plus-values (G5 - G7) ou moins-values (G7 - G5) Taux de 0 %			E7			E5

SAGE Experts-comptables janvier 2021 : Etat préparatoire.

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

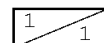
ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale)

N° 2058-PAP-SD

Formulaire obligatoire
(art. 223 A du Code général des impôts)

2021



Dénomination de la société mère :										MARIGNAN DEVELOPPEMENT										
SIREN de la société mère :										8	4	5	1	5	5	3	9	9		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										MC2I GROUPE										
SIREN de la société intégrée :										3	5	2	0	3	3	9	1	4		
Exercice ouvert le :										0	1	0	1	2	0	2	0			
										clos le :	3	1	1	2	2	0	2	0		
A – RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²															MB					
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC						MD				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membres du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou d'une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI										
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML						MO				
TOTAL										MP						MQ				

B – PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE À LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La société mère devra numéroté ces tableaux 2058-PAP-SD.

2 Lorsque la société intermédiaire, l'entité mère non résidente, ou la société étrangère remplit depuis plus d'un exercice les conditions pour être membre du groupe, autres que celle d'être soumise à l'impôt sur les sociétés en France.

2021	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)					
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice					
A- Règles de droit commun					
Charges financières nettes de l'exercice			a		
EBITDA fiscal de l'exercice			b		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)		
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé					
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d		
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e		
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f		
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation					
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h		
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report					
A- Suivi des charges financières nettes en report					
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i		
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)		
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)		
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)		
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l		
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report					
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5 Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4 Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3 Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2 Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1 Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N m n o p q r					
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉGIME FISCAL DES GROUPE DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTERIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(A souscrire par chaque société du groupe)

N° 2058-FC-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 A et U du code général des impôts)

2021

Dénomination de la société : MC2I GROUPE

N° SIRET : 3 5 2 0 3 3 9 1 4 0 0 0 4 0

Exercice ouvert le : 01/01/2020

clos le : 31/12/2020

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19% ⁽¹⁾	15%	0%
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-values nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4 5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou déficit : 2058 A-SD ligne XJ) 6	10 695 930
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10	
Réévaluations libres 11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13	10 695 930

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

MC2I

Société par actions simplifiée au capital de 124.112 euros
Siège social : 51, rue François 1^{er} – 75008 Paris
352 033 914 RCS Paris

(la « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS EN DATE DU 24 JUIN 2021

Le 24 juin 2021, à 9 heures,

Les associés de la Société (les « **Associés** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire (l'« **Assemblée** ») au siège social de la Société, situés 51, rue François 1^{er} – 75008 Paris, sur convocation du président de la Société faite conformément à l'article 20.2 des statuts de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par les Associés, ou le cas échéant leur mandataire, au moment de leur entrée en séance, et à laquelle ont été annexés le cas échéant les pouvoirs des Associés représentés par des mandataires, ainsi que les formulaires de vote par correspondance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Arnaud Gauthier, en sa qualité de Président de la société Maignan Développement, elle-même Président de la Société (le « **Président** »).

La feuille de présence à l'Assemblée, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les Associés présents ou représentés représentent au moins la moitié des actions ayant le droit de vote.

En conséquence, réunissant les conditions de majorité requises par les statuts, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société Grant Thornton, Commissaire aux comptes titulaire, dûment convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 8 juin 2021 est présente par visioconférence.

La société Sacor Audit, Commissaire aux comptes titulaire, dûment convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 8 juin 2021 est absente et excusée.

Madame Florine Tejedor et Monsieur Sébastien Blain, représentants du comité social et économique dûment convoqués par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 8 juin 2021 sont présents.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des Associés les documents suivants :

- une copie de la convocation adressée aux Associés, aux Commissaires aux comptes et aux représentants du comité social et économique ;
- le rapport du Président ;
- les rapports des Commissaires aux Comptes ;
- le texte des projets des résolutions proposées à l'Assemblée ;
- les statuts de la Société ; et
- la feuille de présence, à laquelle sont annexés les formulaires de vote par correspondance, certifiée par le Président.

Le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et statutaires ont également été tenus à la disposition des Associés.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et fixation du dividende ;
3. Approbation des conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. Pouvoirs pour formalités.

Le Président donne ensuite lecture à l'Assemblée du rapport qu'il a établi et des rapports des Commissaires aux comptes.

Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes de l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'Assemblée, connaissance prise du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

approuve le rapport du Président et les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés (à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe), ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et desquelles il résulte, pour ledit exercice, un bénéfice de 7.616.506 euros ;

en application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, **prend acte** de l'absence de dépenses et charges non déductibles des résultats au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 en application du (4) de l'article 39 du même Code ;

donne quitus de sa gestion au Président pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et fixation du dividende

L'Assemblée, connaissance prise du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,

après avoir constaté que les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 et approuvés par la présente Assemblée font ressortir un bénéfice net de l'exercice de 7.616.506 euros,

décide, sur proposition du Président, d'affecter et de répartir ce bénéfice de la façon suivante :

Bénéfice	7 616 505,81 euros
Report à nouveau antérieur	8 460 305,40 euros
Bénéfice distribuable	16 076 811,21 euros
Dividende distribué	5.586.979,25 euros
Solde du compte report à nouveau	10.489.831,96 euros

(1) Le montant total de la distribution visée ci-dessus est calculé sur le fondement du nombre d'actions ouvrant droit à dividende au 31 décembre 2020, soit 7.757 actions ordinaires et pourra varier si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende évolue entre le 1^{er} janvier 2021 et la date de détachement du dividende, en fonction notamment des attributions définitives d'actions gratuites et des levées d'options (si le bénéficiaire a droit au dividende conformément aux stipulations des plans concernés).

Le dividende est fixé à **720,25** euros par action pour chacune des actions ouvrant droit au dividende.

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux et réglementaires. Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à hauteur de ces actions seraient affectées au compte "report à nouveau".

Lorsqu'il est versé à des Associés personnes physiques domiciliés fiscalement en France, le dividende est soumis à un prélèvement forfaitaire unique au taux global de 30 % incluant (i) l'impôt sur le revenu au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A, 1-1° du Code général des impôts) et (ii) les prélèvements sociaux (en ce inclus, la CSG, la CRDS, le prélèvement social, la contribution additionnelle au prélèvement social et le prélèvement de solidarité) au taux de 17,2 %. Les Associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, pourront toutefois opter pour l'assujettissement de ce dividende au barème progressif de l'impôt sur le revenu (article 200 A, 2 du Code général des impôts) lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

prend acte conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, qu'il a été procédé, au cours de l'exercice 2020, à une distribution de dividendes d'un montant d'environ 715,95 euros par action, soit un montant global de 5.553.624,15 euros dont 83.766 euros étaient éligibles à la réfaction de 40%.

prend acte qu'il a été procédé, le 14 février 2019, à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant d'environ 2.860,88 euros par action, soit un montant global de 20.475.298 euros dont 308.832 euros étaient éligibles à la réfaction de 40%.

prend acte qu'il a été procédé, le 31 mars 2015, à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant d'environ 902.41 euros par action soit un montant global de 7.000.000 euros dont 105.582 euros étaient éligibles à la réfaction de 40 %.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Approbation des conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Assemblée,

après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice,

approuve la convention de sous-location conclue entre la Société et son Président, la société Marignan Développement, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 51 rue François 1^{er}, 75008, enregistrée au n°845 155 399 RCS Paris

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir toute formalité légale requise.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

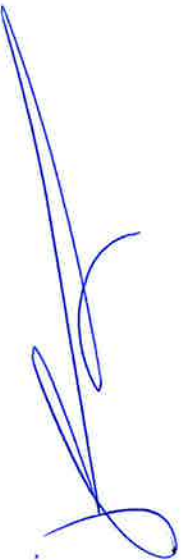
* *
* *

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 9 heures 30

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président.



Marignan Développement
Par : Monsieur Arnaud Gauthier
Président



Un associé de la Société
Marignan Développement
Par : Monsieur Arnaud Gauthier

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MC2I

Société par Actions Simplifiée
au capital de 124 112 €

51, Rue François 1er
75008 Paris

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
29, rue du Pont
92000 Neuilly-sur-Seine

SACOR AUDIT
Commissaire aux Comptes
13, rue Auber
75009 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MC2I

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société **MC2I**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Président, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **MC2I** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 7 juin 2021

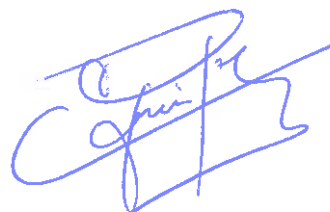
Les Commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Olivier Bochet
Associé

SACOR AUDIT



Philippe Guibora
Associé

MC2I GROUPE

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	94 303	75 143	19 160		19 160
Fonds commercial	492 437		492 437	492 437	
Autres immobilisations incorporelles	1 906	1 906		19 950	- 19 950
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	803 745	344 707	459 038	559 506	- 100 468
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	671 770	391 141	280 629	347 801	- 67 172
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	392 074		392 074	387 204	4 870
TOTAL (I)	2 456 234	812 896	1 643 339	1 806 897	- 163 558
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				932	- 932
Clients et comptes rattachés	27 713 879		27 713 879	25 241 829	2 472 050
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	103 699		103 699	259 787	- 156 088
. Personnel	15 135		15 135	10 228	4 907
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	709 832		709 832	960 844	- 251 012
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	409 642		409 642	2 514 086	-2 104 444
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	17 763 851		17 763 851	14 259 581	3 504 270
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	822 728		822 728	615 066	207 662
TOTAL (II)	47 538 767		47 538 767	43 862 353	3 676 414
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	49 995 001	812 896	49 182 105	45 669 251	3 512 854

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 124 112)	124 112	124 112	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	145 456	145 456	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	12 411	12 411	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	-0	-0	
Report à nouveau	8 460 305	6 884 721	1 575 584
Résultat de l'exercice	7 616 506	7 129 209	487 297
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	16 358 791	14 295 909	2 062 882
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	25 000	30 000	- 5 000
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	25 000	30 000	- 5 000
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	9 762	9 871	- 109
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés		168 240	- 168 240
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		51 464	- 51 464
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 146 689	5 926 053	-1 779 364
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	8 558 796	7 796 191	762 605
. Organismes sociaux	3 702 821	3 361 612	341 209
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 115 257	5 398 952	716 305
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 009 102	1 045 195	- 36 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	28 052	7 027	21 025
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	9 227 836	7 578 736	1 649 100
TOTAL (IV)	32 798 315	31 343 342	1 454 973
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	49 182 105	45 669 251	3 512 854

MC2I GROUPE

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	93 411 279	371 964	93 783 243	86 988 592	6 794 651	7,81
Chiffres d'affaires Nets	93 411 279	371 964	93 783 243	86 988 592	6 794 651	7,81
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			36 151		36 151	N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			101 209	214 451	- 113 242	-52,81
Autres produits			478	26	452	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			93 921 081	87 203 069	6 718 012	7,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			16 085 995	16 486 005	- 400 010	-2,43
Impôts, taxes et versements assimilés			2 418 767	2 083 976	334 791	16,07
Salaires et traitements			43 979 553	39 105 561	4 873 992	12,46
Charges sociales			18 693 509	16 769 885	1 923 624	11,47
Dotations aux amortissements sur immobilisations			196 029	208 106	- 12 077	-5,80
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant				5 000	- 5 000	-100
Dotations aux provisions pour risques et charges				2 240	2 406	107,41
Autres charges			4 646			
Total des charges d'exploitation (II)			81 378 499	74 660 774	6 717 725	9,00
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			12 542 583	12 542 295	288	0,00
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			17 414	33 870	- 16 456	-48,59
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			3 041	21 722	- 18 681	-86,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			31	12	19	158,33
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			20 486	55 604	- 35 118	-63,16
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				34	- 34	-100
Différences négatives de change			54	1	53	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			54	35	19	54,29
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			20 433	55 569	- 35 136	-83,23
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I+III-IV+V-VI)			12 563 015	12 597 864	- 34 849	-0,28

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 000	1 218	22 782	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	24 000	1 218	22 782	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 527	1 632	1 895	116,12
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 200		5 200	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VII)	8 727	1 632	7 095	434,74
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	15 273	-414	15 687	100
Participation des salariés (IX)	1 943 352	1 978 039	- 34 687	-1,75
Impôts sur les bénéfices (X)	3 018 430	3 490 203	- 471 773	-13,52
Total des Produits (I+III+V+VII)	93 965 568	87 259 891	6 705 677	7,69
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	86 349 062	80 130 683	6 218 379	7,76
RESULTAT NET	7 616 506	7 129 209	487 297	6,84
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

MC2I GROUPE

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 49 182 105,49 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 616 505,81 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15 mars 2021 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des états financiers sont en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 5 juin 2014 du 25 novembre 2015.
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité en application des nouvelles normes comptables. Aucune immobilisation n'a été jugée décomposable, toutefois il a été admis que la durée d'usage et la durée d'utilité se trouvaient alignées.

- | | |
|---|------------|
| - Agencements et aménagements des constructions | 6 à 20 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 6 ans |
| - Mobilier | 5 à 10 ans |

Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend :

- les logiciels. Ceux-ci, sont amortis comptablement sur un à cinq ans et fiscalement sur 1 an, donnant lieu ainsi à des amortissements dérogatoires pour différence de durée.
- Les fonds de commerce : il est déprécié en cas de perte de valeur et il est interdit de reprendre toute dépréciation du fonds.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode significatif par rapport à l'exercice précédent n'est à signaler

Nous rappelons que pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-6, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Identité de l'entité tête de groupe

La société mc2i est consolidée. La société tête de groupe est la société Marignan Développement, dont le siège social est situé au 51 rue François 1^{er} à Paris (75 008).

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE***Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)***

Pour établir les informations à fournir dans l'annexe relatives aux conséquences de la crise sanitaire liée au COVID-19, l'Autorité des Normes Comptables recommande deux approches alternatives : l'approche ciblée ou l'approche d'ensemble. La première présente les principaux impacts jugés pertinents, la seconde s'attache à présenter l'ensemble des impacts, leurs interactions et leur incidence sur les agrégats usuels.

Nous avons souhaité privilégier une information ciblée, plus facile à mettre en œuvre.

Par conséquent l'information fournie porte sur certains effets de la crise sanitaire jugés pertinents, et non sur l'ensemble de ceux-ci et concerne les postes suivants :

- La société a subi une baisse de ses produits d'exploitation et de ses charges d'exploitation par rapport à ses objectifs,
- Elle a eu recours à l'activité partielle de mars à décembre 2020, les indemnités s'élèvent à 463 746 €,
- Le coût des masques et gels hydro-alcooliques s'élève à 19 004 €,
- Elle n'a pas sollicité de PGE.

La capacité de la société à poursuivre son activité n'est pas remise en cause.

La pandémie se poursuivant sur l'exercice 2021, celle-ci pourrait impacter le nouvel exercice mais, il est difficile à ce stade, de mesurer les impacts sur l'activité.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 492 437 €

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette
Fonds acheté	492 437		492 437
Fonds réévalué			
Fonds reçu en apport			
TOTAL	492 437		492 437

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 456 234 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	585 496	23 100	19 950	588 646
Immobilisations corporelles	1 524 427	24 450	73 363	1 475 514
Immobilisations financières	387 204	7 194	2 323	392 074
TOTAL	2 497 127	54 744	95 636	2 456 234

Amortissements et provisions d'actif = 812 896 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	73 108	3 940		77 048
Immobilisations corporelles	617 121	192 089	73 363	735 848
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	690 229	196 029	73 363	812 896

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	89 120	69 959	19 160	de 1 à 5 ans
Marque logo	5 183	5 183	0	10 ans
Fds commercial mc2ic	492 437	0	492 437	Non amortiss.
Autres immo.incorporelles	1 906	1 906	0	3 ans
Aai des constructions	803 745	344 707	459 038	8 ans
Aai divers	79 544	31 426	48 119	de 3 à 8 ans
Install. agenc. amenag. courbevoie	38 927	26 662	12 265	de 6 à 10 ans
Mat de bureau informat.	229 084	204 109	24 975	de 2 à 8 ans
Mobilier	290 110	102 370	187 739	de 3 à 8 ans
Mobilier courbevoie	34 104	26 573	7 531	de 5 à 10 ans
TOTAL	2 064 160	812 896	1 251 264	

Etat des créances = 30 166 990 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	392 074		392 074
Actif circulant & charges d'avance	29 774 916	29 774 916	
TOTAL	30 166 990	29 774 916	392 074

Produits à recevoir par postes du bilan = 6 156 947 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	6 000 635
Autres créances	156 312
Disponibilités	
TOTAL	6 156 947

Charges constatées d'avance = 822 728 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 124 112 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	7757	16,00	124 112
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	7757	16,00	124 112

Tableau de variation des capitaux propres

En €	Au 31/12/2019	Résultat	Autres flux	Au 31/12/2020
Capital social	124 112			124 112
Prime de fusion	145 456			145 456
Réserve légale	12 411			12 411
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	6 884 721	1 575 584		8 460 305
Résultat de l'exercice 2019	7 129 209	-1 575 584	-5 553 624	0
Résultat de l'exercice 2020		7 616 506		7 616 506
Provisions réglementées				
Total	14 295 909	7 616 506	-5 553 624	16 358 791

Mc2i a procédé au cours de l'exercice 2020, à une distribution de dividende de 5 553 624,15 €

Provisions = 25 000 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	30 000		5 000		25 000
TOTAL	30 000		5 000		25 000

La provision concerne un risque prud'homal

Etat des dettes = 32 798 315 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	9 762	9 762		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	4 146 689	4 146 689		
Dettes fiscales & sociales	19 385 976	19 385 976		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	28 052	28 052		
Produits constatés d'avance	9 227 836	9 227 836		
TOTAL	32 798 315	32 798 315		

Charges à payer par postes du bilan = 11 716 753 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	9 762
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 211 438
Dettes fiscales & sociales	9 495 552
Autres dettes	
TOTAL	11 716 753

Produits constatés d'avance = 9 227 836 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 93 783 243 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	93 575 390	99,78 %
Produits des activités annexes	339 515	0,36 %
Rabais, remises & ristournes accord	-131 662	-0,14 %
TOTAL	93 783 243	100.00 %

Chiffre d'affaires par secteur	Taux
Industrie	4%
Energie	33%
Banque et assurance	18%
Transport	18%
Medias culture	4%
Secteur public	8%
Services	9%
Protection sociale	5%
TOTAL	100 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 3 018 430 €

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	12 542 583	3 559 862	8 982 721
Résultat financier	20 433	5 800	14 633
Résultat exceptionnel	15 273	4 335	10 938
Participation des salariés	-1 943 352	-551 567	-1 391 785
TOTAL	10 634 936	3 018 430	7 616 506

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements et allègements	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provis. non deduct. l'année de dotat.	2 063 019	577 645
Total des déficits exploit. Reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL	2 063 019	577 645

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes (Grant Thornton)	22 615
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes (Rga Sacor)	22 103
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	44 718

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	843
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	13
TOTAL	856

Engagements donnés = 4 550 323 €

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	4 550 323
TOTAL	4 550 323

Evaluation des engagements de retraite selon la norme IAS19 et révisée par la norme FAS87 : Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière, les droits étant calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée, compte tenu de la probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits.

Taux retenu : Taux IBOXX au 31/12/2020 : 0,34%

Tables retenues :
Mortalité INSEE 2019
Turn-over faible
Profil carrière décroissant forte

Valeur actuelle des droits : 3 138 154 €
Charges sociales à 45% : 1 412 169€
Total engagements : 4 550 323 €

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 6 156 947 €

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
Factures a etablr (418100)	6 000 635
TOTAL	6 000 635

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fourm avoir a recevoir (409800)	102 747
Etats produits a recevoir(448700)	36 151
Interets de c/c a recevoir(458870)	17 414
TOTAL	156 312

Charges constatées d'avance = 822 728 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.d'avce (486000)	822 728
TOTAL	822 728

Charges à payer = 11 716 753 €

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interet courus a payer(518100)	9 762
TOTAL	9 762

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fac.non parvenues (408100)	2 211 438
TOTAL	2 211 438

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov conges a payer (428200)	2 927 712
Personnel,charges a payer (428600)	3 660 415
Dettes personnel participation(428650)	26 611
Participation(428651)	1 943 352
Contr.agefiph a payer (438600)	284 630
Etat,ch. a payer (448600)	652 832
TOTAL	9 495 552

Produits constatés d'avance = 9 227 836 €

Produits constatés d'avance	Montant
Prod cpta d'avce (487000)	9 227 836
TOTAL	9 227 836